



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PETITES CITÉS COMTOISES DE CARACTÈRE qui s'est tenue le Samedi 24 mai 2008 à 9 heures, salle polyvalente de QUINGEY (25) à l'invitation de Monsieur Michel ALBIN son Président.

Étaient invités les maires, les délégués, les correspondants-référents et membres des Commissions des 28 Petites Cités Comtoises de Caractère.

Un accueil particulièrement chaleureux a été préparé par M. Jacques Breuil, maire de Quingey, commune qui fait depuis peu partie du réseau des PCCC.

Le Président présente les deux nouveaux personnels de l'association : Élisabeth Bieber agent de développement (contrat de 3 ans) et Lydia (secrétaire).

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1ère partie :

- Désignation d'une secrétaire de séance,
 - Vérification du quorum,
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 Décembre à Vuillafans,
 - Rapport d'activité de l'Association depuis l'élection du Président le 11 octobre 2003, vote,
 - Rapport du bilan financier au 31 décembre 2007, vote,
 - Élection des Membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION, SUSPENSION DE SEANCE
- Pendant la suspension de séance : réunion des Membres du C.A., élection du BUREAU et organisation des COMMISSIONS

2ème partie :

- Reprise des travaux de l'Assemblée Générale,
- Proclamation du résultat du vote,
- Point sur les Commissions,
- Point sur le Label National
- Point sur les projets 2008/2009
- Questions diverses

Après la désignation de la secrétaire de séance, la vérification du quorum (27 PCCC représentées), l'adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 Décembre à Vuillafans, le COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DES PETITES CITÉS COMTOISES DE CARACTÈRE DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 OCTOBRE 2003 est lu par André Vuillermoz, vice-président /secrétaire de l'association.

Il précise que le document qu'il lit a été validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 26 avril 2008.

8 assemblées générales ont eu lieu :

- 3 en 2004 (Marnay, Ornans et Salins les Bains)
- 2 en 2005 (Orgelet et Vauvillers)
- 1 en 2006 (Faverney)
- 2 en 2007 (Besançon et Vuillafans)

LES ACTIONS RÉALISÉES :

1/ Les plans guides du patrimoine ou dépliant/plan-cavaliers :

Le dépliant plan cavalier est un plan guide avec au recto une description très détaillée du patrimoine de la cité, qui a nécessité un énorme travail de recherche pour les textes et illustrations. ; au verso, un plan cavalier de la cité en 3D. Chaque cité dispose de son dépliant et chaque office de tourisme incite les visiteurs à collectionner ces documents en se rendant dans les 28 Petites Cités. Tous ces dépliants font l'objet d'une présentation regroupée sur un chevalet

portfolio à laquelle s'ajoute les documents identiques de 7 cités patrimoine de plus de 10 000 habitants. Ces portfolios sont en évidence, également dans les mairies, écoles, collèges, bibliothèques... Le financement a été assuré par chaque cité et par convention avec la Région. Un chevalet portfolio installé dans chaque cité assure la présentation des plans cavaliers de toutes les PCCC.

C'est une action «flambeau» qui positionne le réseau sur le plan du tourisme culturel.

Les 3 dernières cités que sont VANDONCOURT, QUINGEY et BERMONT seront dotées au plus vite de leur plan cavalier.

2/ Les schémas urbains de caractère :

Les schémas urbains de caractère ont comme objectif majeurs :

- De respecter le caractère de la cité dans un esprit de développement durable,
- De valoriser le cadre de vie des habitants et requalifier les espaces publics à travers le choix d'aménagements aux profils et traitements appropriés aux lieux, aux usagers et aux conditions climatiques,
- De favoriser les cheminements piétonniers et les déplacements cyclistes,
- De permettre la coexistence et la sécurité des différentes pratiques : piétons, cyclistes, véhicules,
- D'améliorer l'accessibilité au centre ancien, les liaisons inter quartiers,
- De mettre en valeur le patrimoine culturel et touristique de la cité (édifices, bâti, sites de caractère et sites paysagers).

17 cités sur 28 sont engagées dans ces schémas. Pour cette action, nous sommes liés par convention avec la Région qui finance, sur acceptation d'appel à projets.

3/ Actions en direction des jeunes :

Les actions en direction des jeunes sont de 3 types de publics : péri-scolaire, étudiant et famille. Inscrit dans une démarche «qualité et convivialité », le but est de valoriser le patrimoine de proximité, les dimensions humaines et conviviales de Petites Cités Comtoises de Caractère, les approches culturelles et ludiques, les échanges interculturels et générationnels. Le déroulement pédagogique est identique à travers les actions en 3 étapes clés : découvrir et connaître la cité, s'approprier cette connaissance et concevoir des messages et supports, être ambassadeur de sa cité, transmettre. Ces actions sont conduites par des professionnels : notre chargée de mission et une enseignante à la retraite. Sont parties prenantes : les offices de tourisme et syndicats d'initiative, les CLSH, et par convention les Directions Départementales Jeunesse et Sport, la DRAC et le Rectorat.

4/ La commission «animation-culture » a initié des expositions itinérantes d'artistes, intitulées «Visions d'Artistes », qui connaît un succès grandissant d'années en années, des spectacles itinérants à destination du Jeune Public et également des adultes avec des Ensembles et troupes théâtrales de qualité tels que «Justiniana », le «Théâtre des Valises «avec le spectacle Eldorado, Les Bans publics, etc.

5/ La commission «communication» renouvelle chaque année un dépliant intitulé «Destination Petites Cités Comtoises de Caractère «qui récapitule pour chaque cité ce qu'il y a à découvrir, à vivre et à savourer, répertoriant toutes les activités prévues dans l'année, la liste et le positionnement des 28 cités. Elle coordonne des mises en place de signalétiques homogène du patrimoine, a ouvert un site internet et va rééditer une brochure qui présente toutes les PCCC, leur caractère et particularités. C'est cette commission qui est chargée de faire une enquête tous les 2 ou 3 ans sur le respect de chaque cité, de la charte.

6/La commission «jeune public»: elle a connu de belles réussites dans une démarche culturelle et pédagogique vers un public ciblé avec, en partenariat la DRAC, l'IUFM, le CLA, ayant pour objectifs la valorisation des ressources culturelles, patrimoniales et humaines des territoires PCCC. Un projet «Artambull et les Balladins» avec des actions diverses en milieu scolaire, périscolaire et familial : spectacle vivant jeune public avec la participation financière de la DRAC, Jeunesse et Sport, les Conseils Généraux.

Le projet «adopter sa cité et devenir ambassadeur » a été une vraie réussite dans les 2 cités qui l'ont mis en pratique : Fondremand et Salins les Bains. Projet à reprendre et à développer par la nouvelle commission.

7/Participation de l'association à diverses assises :

- Le 15 octobre 2005, André Vuillermoz a représenté l'association lors du 10eme anniversaire des Petites Cités de Caractère de la Sarthe. Ce fut l'occasion de recueillir un bel exemple concernant leur méthode d'informations sur la qualité des savoir-faire en matière de restaurations tant en direction des particuliers que des professionnels.
- Les 22 et 23 février 2007 nous étions 3 membres à assister aux Assises Nationales des PCC de Bretagne à Tréguier, dont l'objectif essentiel était d'harmoniser les différents labels et gérer une appellation «Petite Cité de Caractère », élaborer une charte unique et mettre en place une structure des PCC.
- Les 12 et 13 octobre 2007 nous étions 4 à participer au colloque des PCC de France à Digne les Bains, ayant pour thème «Le rôle des PCC dans l'aménagement du territoire, le poids sur l'économie des zones rurales ».

8/ Réorganisation de fond en comble des PCCC : un travail en profondeur étalé sur plusieurs mois avec le concours d'une structure spécialisée, le cabinet de conseil «Stratégie et Développement » et un soutien financier important grâce au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Les conclusions de ces travaux ont été restituées lors du Forum d'idées du 2 juin 2007 et roposées à l'approbation de l'Assemblée Générale du 7 juillet :

- Repositionnement de l'association :
 1. missions de l'association redéfinies
 2. ce que l'association doit faire chaque année pour matérialiser ces missions
 3. la charte d'adhésion redéployée -voté à l'unanimité
- Se donner les moyens : remonter la cotisation 1,60 € par habitant (voté à l'unanimité)
- Proposition de reversement de 1% sur les subventions acquises au titre des PCCC (voté à l'unanimité)
- Prestation d'Emilie Devillers (architecte-conseil) charge de 50% la dépense aux communes (voté à l'unanimité)

9/ Une commission a été chargée du travail fastidieux de modification des statuts, approuvés à l'unanimité en AG le 1er décembre 2007 à Vuillafans.

10/ Une commission a été chargée de redéfinir complètement le règlement intérieur (voté à l'unanimité)

11/ Dans le rapport et les propositions de Stratégie et Développement approuvés à l'unanimité en AG du 7 juillet, il était prévu que l'association se dote de bureaux, d'un agent de développement et d'un assistant administratif.

Depuis le 1er novembre c'est chose faite pour les bureaux situés 1 place René Payot à Besançon, et depuis le début de l'année pour le personnel.

LE RAPPORT DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2007 est lu par Mme Roux, expert financier de la société Sotexo qui est félicitée par le président. Elle précise que les cotisations communales (1,60€ par habitant) ont été réglées et que les autres subventions de fonctionnement seront accordées sur projet par les seuls Conseils généraux des 4 départements. Le bilan est adapté à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU BUREAU ET DU PRÉSIDENT

14 membres du C.A sont élus puis, pendant la suspension de séance ils élisent un bureau de six membres qui à leur tour élisent le président : c'est M. Michel Albin, maire de Rey sur Saône qui est réélu président et Mme Claire Dubois de Scey sur Saône qui est élue vice-présidente.

On trouvera les listes nominatives sur le site internet des PCCC : www.petites-cites-comtoises.org

ORGANISATION DES COMMISSIONS

Les commissions sont thématiques (culture, communication, jeune public, patrimoine, finances) et les dits délégués de cette commission doivent normalement se spécialiser dans l'une d'entre elles pour assurer le bon fonctionnement de l'association afin que ses membres soient pleinement impliqués dans les projets de l'association selon le thème.

L'idéal est qu'il y ait systématiquement dans chaque commune un «délégué», plusieurs membres des commissions, et un référent (qui lui, peut-être déjà soit le délégué soit être membre de l'une ou de plusieurs commissions).

1) La commission «animation-culture » : initie des expositions itinérantes d'artistes, intitulées «Visions d'Artistes», et de manière générale organise l'événementiel dans les cités au niveau culturel et artistique (spectacles itinérants à destination du Jeune Public et-également des adultes avec des ensembles et troupes théâtrales de qualité tels que «Justiniana», le «Théâtre des Valises», Bacchus, et d'autres à suivre !...)

2) La commission «communication » renouvelle chaque année un dépliant intitulé «Destination Petites Cités Comtoises de Caractère » qui récapitule pour chaque cité ce qu'il y a à découvrir, à vivre et à savourer, répertoriant toutes les manifestations phares de l'année. La commission coordonne des mises en place de signalétiques homogènes du patrimoine, a ouvert un site internet et va rééditer une brochure qui présente toutes les PCCC, leur caractère et particularités. C'est cette commission qui est chargée de faire une enquête tous les 2 ou 3 ans sur le respect de chaque cité de la charte. Pour Château-Chalon, c'est Patrick Nicod, conseiller municipal qui est désigné.

3) La commission «jeune public » : a une démarche culturelle et pédagogique vers un public ciblé avec pour objectifs la valorisation des ressources culturelles, patrimoniales et humaines des territoires PCCC. Elle a mené des actions diverses en milieu scolaire, périscolaire et familial. Le projet «adopter sa cité et devenir ambassadeur », avec les enfants guides, a été une vraie réussite dans les deux cités qui l'ont mis en pratique : Fondremand et Salins les Bains. Projet à reprendre et à développer par la nouvelle commission. Pour Château-Chalon, c'est Françoise Nicod qui est cooptée.

4) La commission «patrimoine » : elle veille au respect de la charte d'adhésion et va procéder à son redéploiement.

5) La commission «finances» veille à la bonne gestion des comptes de l'association.

Les membres des commissions (anciens et nouveaux) se réuniront prochainement aux dates que chacune se fixera (ex : communication samedi 14 juin 08h30 au siège (Besançon)).

LE POINT SUR LE LABEL NATIONAL :

Il est question de créer une structure de dimension nationale qui, sans jouer le rôle de fédération, faciliterait les échanges entre cités de caractères.

POINT SUR LES PROJETS 2008/2009

Le vendredi 28 novembre à Besançon (CCI ?) se déroulera un colloque sur le thème du développement durable, du SUC (Schéma Urbain de Caractère) ...

Voir aussi le compte-rendu de la réunion de la commission culture du 09 avril 2008 à Besançon (opérations « Vision artistes »; « Eldorado »...).

QUESTIONS DIVERSES

Le rôle du délégué est précisé : il s'agit du représentant de la commune dans l'association et représentant de l'association au sein de la commune. Le délégué est celui qui a pouvoir de vote (conseil d'administration, assemblée générale). Les délégués suivent de près la politique des Petites Cités Comtoises de Caractère et en sont les acteurs directs.

Pour Château-Chalon, c'est Patrick Nicod, conseiller municipal qui est désigné.

Le rôle du correspondant-référent est aussi précisé : il permet le suivi des échanges papier entre l'association et les communes. Tous les courriers émanant de l'association (sauf ceux dont la compétence ne relève que du maire), lui seront adressés directement, parfois à son domicile afin de réduire les délais d'acheminement. Sa mission est de diriger les courriers à qui de droit sans attendre, (d'en faire des copies si plusieurs personnes en sont destinataires), et de veiller au suivi demandé par ces courriers. Il sera, en outre, la personne que l'association (Le président, l'agent de développement, les responsables de la commission, etc.) pourra contacter pour assurer les relations association/cités.

Pour Château-Chalon, c'est Patrick Nicod, conseiller municipal qui est désigné.

La clôture de l'Assemblée Générale est prononcée à 12H00 par M. Bernard Joly président d'honneur qui se réjouit de la motivation des participants après 2 années de « turbulence ». Le rendez-vous est donné pour un repas pris en commun sur place à 12h30.

Compte-rendu réalisé par Patrick et Françoise Nicod le 30 mai 2008